

Le Thoirzan info



Numéro 25 (2021)



Bulletin d'informations de la Commune de Thoiry



SOMMAIRE

Comité de Rédaction

Thierry TOURNIER
Franck FERET
Hélène BARDON
Muriel COURDENT
Philippe MARIN
Yveline ALLELY

Avec l'aimable participation de Monique DACQUIN pour la rubrique « C'était hier à Thoiry »

Mise en page

Agnès MOLLARD

Impression

GAP EDITIONS

	N° PAGE
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Budget 2021</i>	4
<i>Travaux et Projets dans la Commune</i>	5 et 6
<i>Urbanisme</i>	7
<i>La fibre</i>	8
<i>Antenne 4 G et Stationnement</i>	9
<i>Intercommunalité</i>	10 et 11
<i>Vie de la Commune</i>	12 à 15
<i>Vie des Associations et du Collectif Citoyen</i>	16 et 17
<i>C'était hier à Thoiry</i>	18 à 20
<i>Le coin culture</i>	21
<i>Le temps à Thoiry en 2021</i>	22
<i>Etat Civil</i>	23
<i>A votre service</i>	24



Mes chers concitoyens,

Comme tous les ans, courant automne, la commission communication s'attache à la rédaction de notre bulletin d'informations. Cette commission est composée de Philippe, Agnès, Franck, Hélène, Muriel et Yveline. Elle est renforcée par de nombreux bénévoles comme Lucien Mollard et Monique Dacquin. Tous ont le souhait que vous preniez plaisir à lire ce bulletin annuel.

Pendant ces 21 mois de pandémie COVID-19 et les restrictions sanitaires inédites qui les ont accompagnés, la municipalité, a tout fait pour trouver des solutions satisfaisantes pour le bien-être de tous les Thoirzanes et Thoirzans.

En ce qui concerne le personnel communal, Murielle Leclerc, notre secrétaire de Mairie depuis 2009, a fait valoir ses droits de mutation début 2020 et a rejoint la commune de la Verpillère en Isère. Nous la remercions pour toutes ces années passées à Thoiry et lui souhaitons une belle carrière dans cette nouvelle commune. Après avoir rencontré de nombreux candidats, le conseil municipal, a décidé de recruter Franck Feret pour son remplacement. Outre ses compétences techniques dans le domaine de la gestion financière, ce sont ses capacités d'adaptation ainsi que ses qualités humaines et relationnelles qui nous ont confortés dans notre choix. De fait il sera contraint de démissionner de l'équipe municipale et donc de laisser sa place de 3^{ème} adjoint et de sa délégation aux finances. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1 février 2022. Au cours de cette période de transition peu évidente pour l'équipe municipale, nous avons réussi à assurer une continuité de nos services, notamment grâce au Centre de Gestion de la Savoie (CDG 73) qui nous a mis à disposition des secrétaires de mairie de substitution : Margaux Segrais, Nathalie Araujo, Isabelle Antoine et enfin Marine Daumas. Et c'est Marine qui aura aussi la mission de former Franck sur le mois de janvier. Je tiens aussi à remercier Hélène Bardou à qui j'ai donné courant mai la délégation Ressources Humaines. Elle a géré avec professionnalisme toute la partie administrative de ces processus de recrutement.

Quoi qu'il en soit je sais que cette situation a engendré beaucoup de problèmes voire de frustration auprès de nos usagers et je tenais personnellement à m'en excuser. De leur côté tous les agents municipaux et l'ensemble du conseil se sont mobilisés pour s'adapter à la situation tout au long de l'année et je leur en suis vivement reconnaissant.

La vie culturelle s'exprime aussi à Thoiry : c'est l'occasion de remercier nos 3 bénévoles de la bibliothèque qui assurent les permanences hebdomadaires, Madeleine Rossi, Murielle Labarrère, Béatrice Catoir et qui ont été rejointes en octobre par Martine Francony.

Je remercie également Monique Dacquin qui a organisé et animé la visite de l'église et de nos chapelles le 14 septembre lors de la journée du patrimoine dans le cadre de la Journée découverte de l'Association des Amis des Vieilles Pierres.

En ce qui concerne l'école, nous avons le plaisir d'accueillir cette année 34 élèves se répartissant dans les classes de nos 2 Professeures des Ecoles (Mylène et Nathalie) Vous trouverez dans ce bulletin un article rédigé par les enfants de Thoiry relatant leur voyage scolaire en Auvergne qui s'est déroulé du 11 au 15 octobre dernier.

Tout au long de ce bulletin des informations concernant les travaux et projets en cours, l'état des finances communales et tous les points marquants et faits divers de cette année écoulée vous sont présentés. Parallèlement à cette année difficile, la vie continue avec de belles volontés et projets qui viennent renforcer le dynamisme de notre village : nouveaux arrivants avec des maisons qui revivent, dynamisme des associations (ouverture du café associatif, organisation de notre traditionnelle vogue début décembre, entretien des chemins, finalisation du dossier ERP, convention de prestation de service entre Grand Chambéry et notre commune en vue de la rédaction du cahier des charges de l'aménagement de la zone « sous chez Masset », obtention de notre permis de construire pour le hangar communal).

Enfin, je vous rappelle que toute l'équipe municipale est à votre disposition et le restera tout au long de ce mandat. Je vous souhaite une excellente lecture.

Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire, Thierry Tournier



Virement à la section
investissement
275 000 €

Charges à caractère
général
246 900 €

Charges de personnel
173 300 €

Autres charges de
gestion courante
62 300 €

Charges Financières
6 000 €

Divers
44 540.92 €

Excédent 2020
491 790.92 €

Dotations, Subventions
et Participations
136 600 €

Produits des services,
domaines et ventes div.
25 350 €

Impôts, Taxes et
Redevances
124 000 €

Autres
30 300 €

Les taux d'impositions restent
inchangés depuis 2007 et s'établissent ainsi

Taux d'Imposition 2021

Taxe d'habitation	13.22 %
Foncier bâti	21.16 %
Foncier non bâti	91.87 %

Dépenses de
fonctionnement
808 040.92 €

Recettes de
fonctionnement
808 040.92 €

Budget Municipal 2021

1 121 240.92 €

Dépenses
D'investissement
313 200 €

Recettes
D'investissement
313 200 €

Remboursement
d'emprunt
30 000 €

Immobilisations
Corporelles
et Incorporelles
270 000 €

Opérations
patrimoniales
13 200 €



Virement de la section
fonctionnement
275 000 €

Impôts, Taxes et
Redevances
25 000 €

Opérations
patrimoniales
13 200 €

Réfection de voiries

Reprise de 1.4 km de voie communale en bicouche (Thormeroz, les Crêts, les Chavonnettes, La Dhuy...)

Coût : 13 992 € TTC



Reprise enrobé (Thorméroz, La Fougère...)

Coût : 12 960 € TTC

**Poursuite des travaux de mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des bâtiments communaux**

-> Installation d'un visiophone à l'école et à la mairie (avec gâche commandée à distance)

Coût : 4 333 € TTC

-> Marquage PMR (Personne à Mobilité Réduite) + main courante

-> Eglise + Salle des Associations: création d'une place de stationnement Handicapé

Coût : 18 711 € TTC

**Achat d'un nettoyeur haute pression**

Coût : 4 002 € TTC



Projets - suite

Poursuite de la sécurisation de la RD 206

Un comptage avec mesure des vitesses a été réalisé en mars et avril 2021. Les 2 points de mesure - l'un à l'entrée du village en venant de St Jean d'Arvey, et l'autre à la sortie du village en direction du Col des Prés - ont montré que seulement 20 à 50 % des véhicules respectent le 50 km/h !

Sur la base de ces éléments chiffrés, nous allons réfléchir avec le bureau d'étude et les services du Département aux aménagements les plus adaptés afin de réduire les vitesses.

Ces travaux de sécurisation intègrent également le cheminement piéton déjà réalisé le long de la RD 206.

Le coût de ces travaux étant estimé à 248 000 € HT, ces travaux seront donc échelonnés sur 2 ou 3 années.

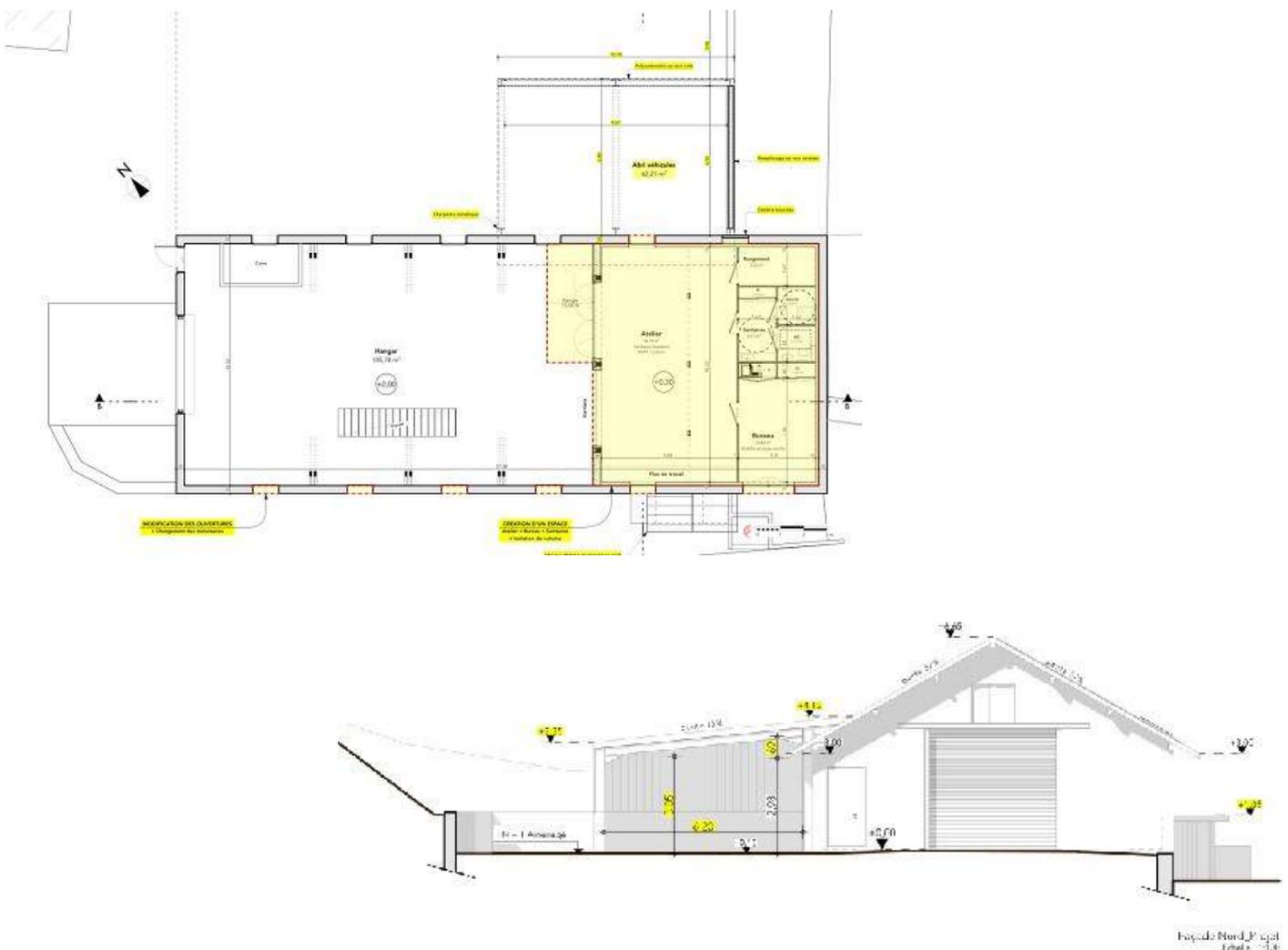
Parallèlement à ces travaux de sécurisation, nous envisageons l'enfouissement des réseaux si le coût le permet.

Une réunion publique d'information sera organisée début 2022 pour présenter plus en détail le projet.

Rénovation du Hangar Communal

Création d'un atelier tempéré avec refonte des sanitaires et du bureau + création d'un abri extérieur.

Le permis de construire a été accordé et l'avant-projet détaillé validé. La troisième phase du projet consiste maintenant à consulter les entreprises. Nous espérons débuter les travaux mi 2022 dès l'obtention des subventions. Coût estimé : 95 000 €.

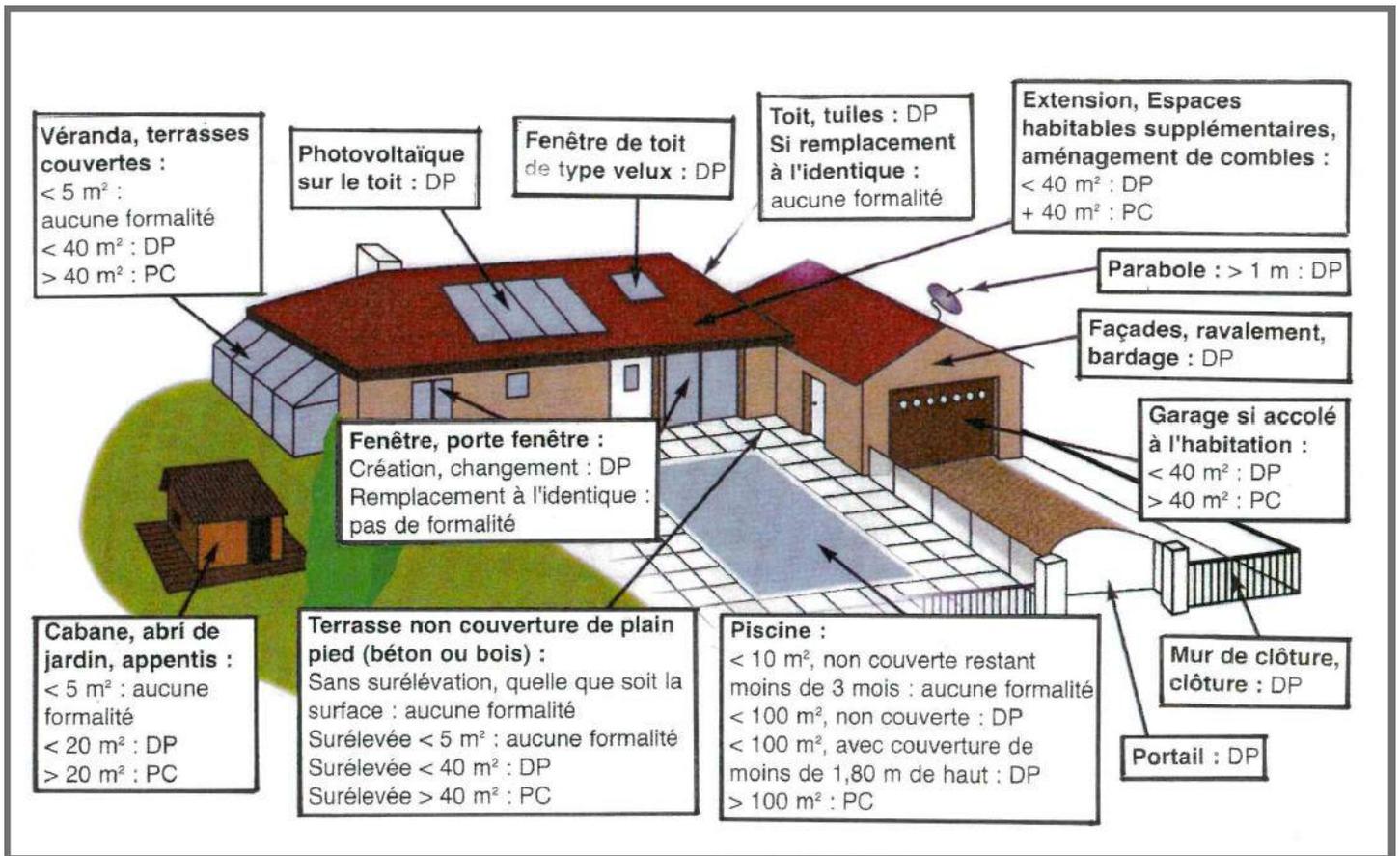


Les Thoirzans rénovent, modifient, construisent ...

Ainsi au cours des trois dernières années il a été déposé en mairie :

	Permis de Construite	Déclaration de travaux
2021	11 (dont 1 permis modificatif)	25
2020	8	10
2019	12	9

Synthèse (non exhaustive) des demandes selon le type de travaux :



Concernant la rénovation et les travaux sur les chalets d'alpage, nous vous rappelons qu'il est impératif d'obtenir au préalable une autorisation préfectorale avant de faire toute déclaration en mairie (Permis de Construire ou Déclaration Préalable). Compte tenu de la procédure à suivre, le délai d'instruction peut être long, il est donc nécessaire d'anticiper au mieux tout projet de rénovation.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Pour rappel, en 2018 la convention dite FTTH Zone AMII Savoie était signée. Son objectif : le raccordement de 100 000 locaux sur 42 communes de Grand Chambéry, Grand Lac et Albertville pour fin 2022. Notre commune fait partie des dernières communes de ce premier programme pour la Savoie.

En 2021, les premiers raccordements ont été effectués sur notre commune, essentiellement au cœur du chef-lieu.

Il est probable cependant que le déploiement prévu initialement pour fin 2022 ne puisse pas être respecté.

Etat d'avancement des travaux

Orange, opérateur en charge du déploiement FTTH (fibre jusqu'à l'abonné), a continué le déploiement en 2021 :

Raccordement en début d'année de l'armoire PM (point de mutualisation) positionnée le long de la salle polyvalente au Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à St Jean d'Arvey.

Poursuite de la phase de travaux de distribution qui correspond au tirage de la fibre entre l'armoire PM et les boîtiers PBO (boîtiers branchements optiques qui permettent de raccorder 6 à 12 logements).

Poursuite de la phase travaux de transport inter-hameaux jusqu'aux hameaux éloignés de Thorméroz et de La Fougère : la pose des poteaux est quasi terminée, en attente du tirage de la fibre. Attention un élagage des arbres sera très souvent nécessaire, à charge des propriétaires.

En ce qui concerne les poteaux, deux cas de figure :

1. dans le cas d'un poteau télécom uniquement : s'il est en mauvais état ou surcharge, **le poteau est remplacé**.
2. dans le cas d'un poteau appui commun Enedis (électricité) et télécom, s'il est en mauvais état ou surcharge, **un nouveau poteau est mis en place** à 1 m de distance de l'ancien.

Concrètement cela se traduit sur l'ensemble de la commune par : 53 nouveaux poteaux télécom posés à côté des poteaux d'Enedis déjà existants : c'est le cas pour 35% des poteaux qui portent les réseaux électriques et télécom ET 44 poteaux télécom remplacés (39% des poteaux Telecom existants).

Nombre de logements raccordables

A terme, 280 logements seront raccordables sur notre commune : 31 via le réseau souterrain (cœur du chef-lieu essentiellement) et 249 via le réseau aérien.

Situation fin décembre 2021

47 logements sont raccordables, soit 17% de la commune (24 logements via le réseau souterrain et 23 logements via le réseau aérien sont déjà éligibles) // 61 logements vont être bientôt éligibles (travaux de câblage en cours) // 124 logements sont en cours de travaux d'implantation ou de remplacement // 48 logements sont bloqués en situation de refus d'implantation sur parcelle privée (pour 5 supports).

Où suivre mon déploiement ?

L'opérateur dépose auprès de l'ARCEP les prises au fur et à mesure de leur éligibilité.

Aussi vous pouvez consulter régulièrement ces deux sites suivants pour connaître l'état d'avancement à votre adresse :

<https://cartefibre.arcep.fr/>

Attention les données datent du trimestre précédent.

Votre logement doit être repéré par un point. S'il est vert cela signifie qu'il est éligible. Vous pouvez dès lors prendre contact avec votre opérateur.

En cliquant sur le point vous obtenez des informations sur les références de votre logement, et notamment sur l'état d'immeuble (déployé ou en cours de déploiement).

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

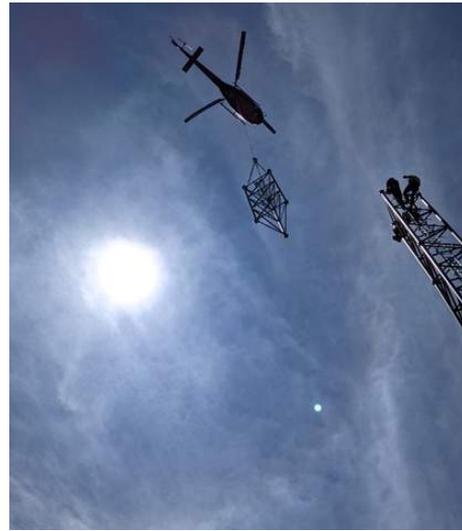
Lorsque que la lettre F apparaît sur votre logement, vous êtes éligibles à la fibre optique, vous pouvez donc contacter votre fournisseur d'accès à internet.



Une nouvelle antenne 4G

Une nouvelle antenne 4G a été mise en service en juillet 2021 à Puygros. Elle dessert les communes de Curienne, Puygros, Saint Jean d'Arvey et Thoiry. Ce site fait partie des secteurs nouvellement équipés dans le cadre du dispositif de couverture ciblée New Deal 4G dont la Savoie bénéficie depuis 2 ans.

Piloté par le département et la Préfecture de la Savoie et en lien étroit avec les 18 intercommunalités savoyardes et les opérateurs leaders, l'objectif de ce dispositif est d'activer la résorption des zones non ou mal couvertes du territoire. Après quelques difficultés de réglages à l'automne, ce site permet maintenant aux Thoirzans une bien meilleure couverture 4G sur les 4 opérateurs : SFR, BOUYGUES, FREE et ORANGE.



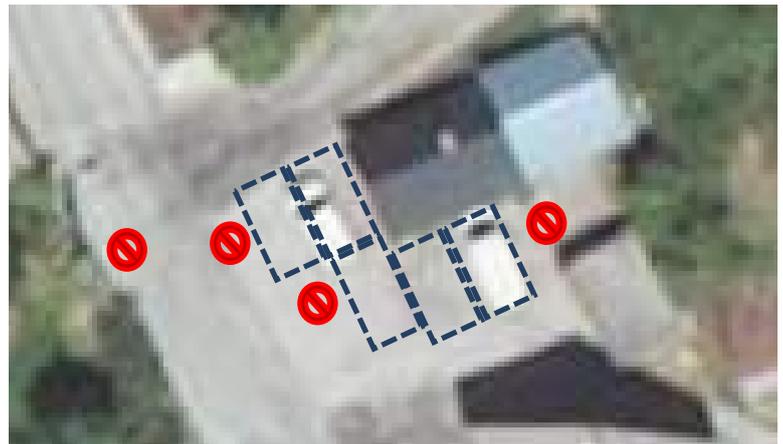
Stationnement - RAPPEL / Place du four à Thorméroz

Ces derniers mois le stationnement sur la place du four s'est fortement densifié allant parfois jusqu'à 10 véhicules. Cette place ne dispose que de 5 places de parking matérialisées au sol par des pavés comme indiqué ci-dessous.

Nous rappelons que :

- tout stationnement en dehors de ces places est gênant et dangereux pour la sécurité publique, tout particulièrement en hiver mais aussi tout au long de l'année.
- tout stockage de matériaux est interdit sur ces emplacements.

Chacun doit stationner son véhicule chez lui, la place du four étant destinée aux visiteurs et aux randonneurs.



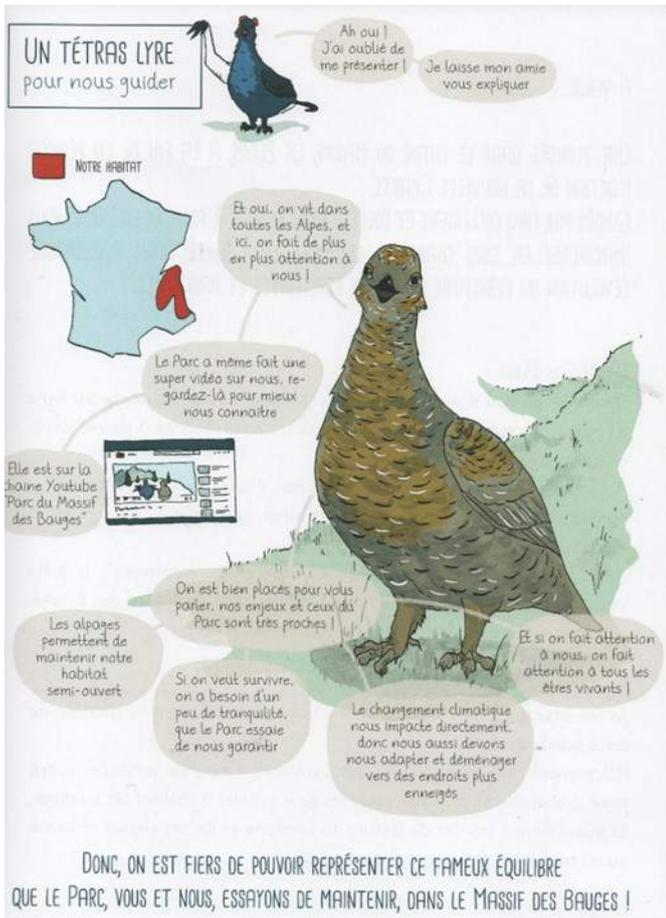
**Nous comptons sur
votre civisme et sur
votre compréhension.**

L'avenir du parc du Massif des Bauges en bande dessinée !

L'avenir de notre territoire est en train de se dessiner avec la dernière phase en cours de l'écriture de la charte.

En 2023, après un long processus administratif, chaque commune adhérente au parc devra approuver ou non cette charte.

Pour rappel, la charte est LE document qui donne les grandes orientations du projet de territoire pour une durée de 15 ans.



A quoi ressemblera donc le parc en 2038 et à quels enjeux devra-t-il faire face ? Pour comprendre d'une manière ludique les objectifs et les enjeux de la nouvelle charte, le parc propose d'en découvrir le contenu sur son site Internet sous forme de BD.

Comme ce petit tétras, symbole de notre territoire baugeu, retenons le maître mot de cette charte qui est **équilibre**, équilibre qui doit aujourd'hui prendre en compte l'inexorable changement climatique, sujet récurrent de toute politique territoriale et thème majeur de cette charte.

Citons également d'autres thèmes majeurs comme :

- La préservation d'un paysage exceptionnel,
- L'usage harmonieux de l'espace entre urbanisation et activités économiques (agriculture, forêt et tourisme),
- Et bien-sûr la préservation et la gestion des milieux naturels et de la biodiversité dans leur globalité.

Bref, 23 mesures phare dont vous pourrez retrouver l'intégralité sur le site Internet du Parc naturel régional du massif des Bauges.

Extrait de la BD « Il sera une fois le Parc du Massif des Bauges en 2038 » – www.parcdesbauges.com

La déchetterie mobile

La déchetterie mobile circule dans l'agglomération : quartiers ou villages. Ce nouveau service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous !

Comme en déchetterie classique, vous pouvez jeter vos encombrants, déchets dangereux, meubles... mais vous ne pouvez pas mettre les déchets verts ni les gravas.

Venez aussi déposer vos objets en bon état dans la zone réemploi.

L'objectif étant d'éviter au maximum les déchetteries sauvages.

C'est le 14 juillet 2021 que la déchetterie mobile s'est installée pour la première fois au village.

Puis dernièrement, le 12 novembre 2021.

Voici quelques chiffres de la seconde déchetterie

85 passages pour 6 tonnes de déchets dont :

- 300 kg de bois
- 75 kg de vêtements
- 599 kg de métaux
- 840 kg de mobilier
- 144 kg de carton
- 3 500 kg de DIB (Déchet Industriel Banal)
- 280 kg de DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique)...

Une vraie réussite !

Merci aux Thoirzans pour leur participation citoyenne.



Prochain passage : Jeudi 31 mars 2022



Ludothèque (Sicsal - Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Laysse)

Depuis quelques mois, la Ludothèque a fait son apparition à la mairie, à côté de la bibliothèque.

Françoise Rollet, responsable de la ludothèque au Sicsal de Saint-Alban-Laysse, propose aux petits et grands, en solo ou à plusieurs, d'essayer de nouveaux jeux de société, ou de redécouvrir certains jeux de notre enfance oubliés.



Prochaines dates :
Jeudi 17 février 2022 (15 h à 18 h)
Jeudi 10 mars 2022 (17 h à 18 h 30)
Jeudi 7 avril (17 h à 18 h 30)

Infos diverses

Répondant favorablement à une demande de l'association Les Thoirzanneries, le Conseil municipal a signé une convention de mise à disposition gracieuse de la Salle des Associations pour une durée d'un an. Elle a permis la création d'un Café associatif, lieu d'échange et de partage ouvert à tous chaque vendredi de 17H à 21H. Cette convention permet également l'accès à cette salle à toute association désireuse de proposer une activité ou de créer un événement ponctuel.

**A noter que la Salle des Associations restera bien évidemment disponible à tous les habitants qui souhaiteraient organiser un événement en dehors du cadre de l'association "Les Thoirzanneries".*

Le vendredi 18 juin, aux alentours de 19 heures, un ULM s'est écrasé puis a explosé au col des Près. Les deux hommes à bord, âgés de 43 et 22 ans, sont malheureusement décédés. Nous tenons d'une part à remercier chaleureusement Christian Berthomier, maire de Saint Jean d'Arvey, qui est venu sur place nous apporter son aide et soutien dans ce moment douloureux et d'autre part, Julie et Stéphane Francony qui ont gracieusement offert une dizaine de repas aux gendarmes et pompiers qui sont restés toute la nuit sur le lieu du crash.

Les Elections Départementales et Régionales se sont tenues exceptionnellement dans la salle des fêtes le 20 et 27 juin du fait des mesures en place à cette période qui nécessitaient 1 entrée et 1 sortie du bureau de vote distincts.

Catherine Chappuis et Albert D'Arvey ont été réélus et sont donc les conseillers départementaux pour notre canton.

Concernant les régionales, c'est la liste de Laurent Wauquiez qui a recueilli le plus de suffrages.

Le jeudi 30 septembre, vers 9h30, un incendie s'est déclaré à Thoiry : le hangar agricole d'Olivier Dacquin contenant plus de 300 tonnes de foin s'est embrasé et a été détruit. Cet incendie, dont la fumée était visible depuis Chambéry, a mobilisé une vingtaine de soldats du feu. Une garde de nuit a été instaurée par les sapeurs-pompiers dans la nuit de jeudi à vendredi puis les membres du conseil municipal ainsi que Julien Francony ont pris la relève pendant tout le week-end avec des rondes toutes les 4 heures à la demande du SDIS afin d'éviter la propagation à d'autres habitations contiguës.

Nous avons à déplorer deux cambriolages dans notre commune qui se sont déroulés dans la nuit du 26 et 27 octobre puis dans celle du 28 et 29 octobre. La gendarmerie de Challes les Eaux est intervenue. L'enquête est actuellement en cours pour tenter de déterminer l'identité des cambrioleurs.

EPICERIE AMBULANTE « LA VAGABONDE »

Le circuit court entre le producteur et le consommateur, c'est une des valeurs que Francine et Fabien veulent promouvoir avec leur épicerie ambulante. On y trouve : fruits et légumes, pain, café, œufs, miel, céréales, etc. Que des produits locaux !

En complément de Lionel Carroz (la fromagerie baujue), ce couple parcourt le village, mais aussi les communes alentours.

Nous leur souhaitons de réussir dans ce projet.



Fête du Four à La Fougère

Une fois n'est pas coutume, la fête du four a eu lieu cette année en septembre. Un bien joli moment de convivialité qui a permis d'accueillir les nouvelles familles arrivées cette année : la population de la Fougère s'agrandit, se rajeunit, des maisons se rouvrent apportant une nouvelle dynamique très positive pour la vie du hameau !

Pains, gratins et tians cuits au four et khorovats (grillades arméniennes) ont régalé les papilles de tous. L'ambiance musicale était exotique avec les airs de maloya et séga (musique réunionnaise) interprétés par le groupe Les pitons de la Fournaise. Et pour clore la soirée festive, le traditionnel feu d'artifice attendu par les petits et grands.



Baptême civil

Le samedi 25 septembre, nous avons eu le privilège de réaliser la première cérémonie officielle de notre mandature. Cécile Meyer et Luca Carel avaient décidé de baptiser civilement leur enfant Timothée. Ce privilège était double car en plus d'être notre première cérémonie officielle, l'enfant que nous avons baptisé ce jour-là est né sur la commune de Thoiry le 28 Mars 2020.

A notre connaissance, c'est le 2^{ème} enfant né à Thoiry au cours des 20 dernières années.



VISITE GUIDÉE POUR REDECOUVRIR L'HISTOIRE DU CHEF-LIEU

Article du Dauphiné Libéré de Muriel Labarrere paru le 12 septembre 2021

Documentaliste de profession et guide agréée, Monique Dacquin guidera le visiteur sur un parcours passant par la mairie, l'église, le four ou encore la route de la chapelle.

Monique Dacquin est documentaliste de profession et guide agréée. Depuis, toujours curieuse de l'histoire de sa commune d'origine, elle effectue avec passion un travail de recherches aux archives départementales afin de mettre en lumière certains aspects méconnus de Thoiry. Le projet immédiat consiste à proposer une visite guidée de chaque hameau, en commençant cette année par le chef-lieu, autrefois centre des pouvoirs religieux et seigneurial.

Ce travail mené sur la mémoire collective de la commune pourrait déboucher, dans un second temps, sur une présentation autour des personnalités les plus marquantes de Thoiry, dont l'évêque de Grenoble, saint Hugues, qui avait coutume de résider chaque été à Thoiry dans un château aujourd'hui presque entièrement disparu. Une visite à ne pas manquer !

Le fruit de longues recherches historiques

Dimanche 19 septembre à 16 h 30, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une visite de Thoiry sera donc proposée par Monique Dacquin. Après une introduction générale sur le village, elle guidera le visiteur sur un parcours passant par la mairie, l'église, le four, la route de la chapelle, en évoquant les anciens commerces, les bassins et les lavoirs. Elle rappellera aussi que de nombreux incendies ont ponctué l'histoire de la commune (le dernier en date remonte à 1944, le plus important ayant conduit à la destruction aux 3/4 de Thorméroz en 1909). Le parcours s'achèvera au niveau des pompes à incendie et du corbillard. Ce premier volet de l'histoire du village est le fruit de longues recherches menées dans les archives relatives à la gabelle du sel (XI^e siècle) et le cadastre sarde (XVIII^e siècle). Cette visite est ouverte à tous.



LE FRELON ASIATIQUE

Désormais, il est arrivé à Thoiry !

En 2020, plusieurs dizaines ont été piégées par nos apiculteurs amateurs.

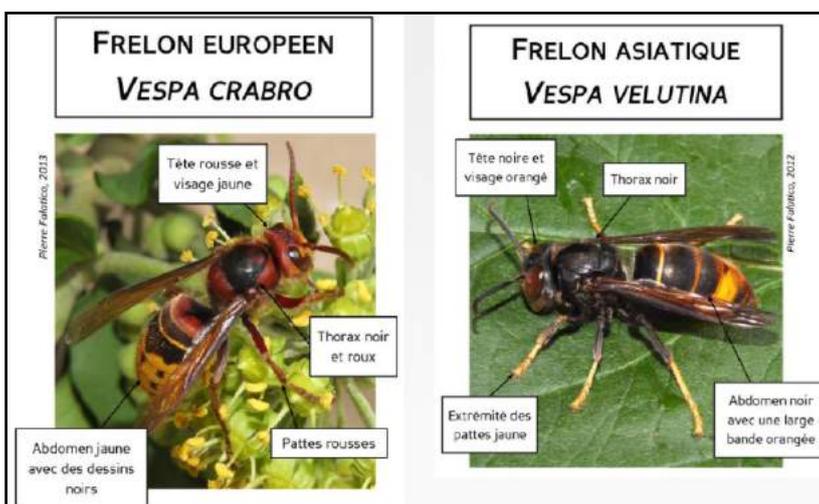
En 2021, il a attaqué et détruit des ruches, pillé des fruits dans les vergers. De nouvelles « récoltes » par piégeages, des repérages et la destruction de plusieurs nids ont été effectués.

Voici donc quelques éléments le concernant :

- > le frelon asiatique est facilement identifiable (photo ci-dessous) notamment par ses pattes jaunes.
- > il ne nous attaque pas, mais s'il se sent agressé, il devient dangereux.
- > il y a deux types de nids :
 - **le nid primaire** de la taille d'un gros melon, il se trouve généralement à faible hauteur, à l'abri de la pluie.
 - **le nid secondaire** dont la taille peut atteindre 40 cm de diamètre et 1 m de hauteur, se trouve lui au sommet des arbres, dans une haie (avant de tailler votre haie, vérifier qu'elle n'a pas été squattée), mais aussi dans un grenier ou sous un hangar.

Par conséquent :

- Surveillez vos greniers et hangars, vos haies. Au cours de vos promenades, scrutez la cime des arbres et les buissons.
- Dans tous les cas, n'essayez pas de détruire vous-même le ou les nids. Un spécialiste GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Savoie) s'en chargera.
- **Si vous repérez un nid, prévenez : la mairie au 04 79 28 40 89 ou par mail : thoiry73@wanadoo.fr (le référent de la mairie : Agnès MOLLARD).**
- **ou notre référent spécialiste au 06 81 96 58 87, ou laissez un message sur le site www.frelonsasiatiques.fr.**



Nid secondaire, de l'an dernier, récupéré dans un grenier aux Chavonnettes.

Diamètre 40 cm

Hauteur 60 cm.



Les Amis de la Fougère

Ce samedi 9 Octobre, un samedi bien occupé pour les habitants de la Fougère :

Le matin, ils se sont donnés l'objectif de débrouiller quelques chemins enfrichés. Après un rendez-vous stratégique au four à pain pour s'organiser, deux équipes se sont réparties les tâches du jour.

Dans la bonne humeur et munis de cisailles, de débroussailluses et outils divers, une vingtaine de volontaires ont défriché deux tronçons de chemins communaux qui permettent à nouveau de les emprunter dans leur totalité. Fini donc le contournement par les champs !

L'après-midi a été consacré à l'étude de la réfection de la chapelle. Ce fut également l'occasion pour les nouveaux habitants de découvrir l'intérieur de cet édifice modeste mais toutefois remarquable.

Cette chapelle est actuellement fermée au public mais les habitants souhaiteraient qu'elle puisse être régulièrement ouverte dans l'année. Pour le moment cependant l'estrade qui supporte l'autel est trop délabrée pour pouvoir accueillir en toute sécurité les visiteurs. L'association envisage donc de la refaire. Le soutien du Conseil Départemental (1 000 €) va contribuer à acheter le matériel, les habitants se chargeant de la réalisation.

Encore un bien joli projet pour faire revivre ce patrimoine si cher aux Fougerans et permettre de le faire découvrir à tous !



Communiqué du collectif "Migrants-Leyse" : Appel à bénévoles

Actif depuis 2015, le collectif intercommunal d'aide aux migrants regroupe des bénévoles des communes du plateau et se réunit une fois par mois à St Jean d'Arvey. Les aides apportées aux familles ou à de jeunes mineurs peuvent prendre des formes diverses selon les besoins : logement, transport, aide en français, achats de 1ère nécessité...etc, mais aussi soutien fraternel et moral.

Aujourd'hui, l'association est en recherche de nouveaux bénévoles. Début 2022, une réunion de présentation sera organisée pour les personnes intéressées, ainsi qu'une soirée festive, accompagnée d'un appel aux dons.

Surveillez vos boîtes aux lettres, ou contactez Martine Félix (04/79/28/45/62 ou 06/69/05/18/05) ou François Ollion (06/13/30/71/17).



Les Thoirzaneries - bilan d'activité novembre 2021

Voilà des nouvelles des Thoirzaneries

Mais les Thoirzaneries c'est quoi déjà ?

Mais si, vous en avez entendu parler cette année, c'est sûr ! C'est la nouvelle association créée sur la commune par un collectif de Thoirzans, pour les Thoirzans (et les autres bien sûr) et qui officie depuis quelques mois activement dans le local ancien Saloon devenu salle des associations. Le but de la Thoirzanerie est de créer du lien social dans le village et de faciliter vos envies de partager des connaissances, des moments de bonheur, de vie.



Et qu'est ce qu'il a fait alors ce collectif ?

Eh bien, le 28 mai 2021, on a inauguré notre café associatif. Ce fut une belle soirée, on y a vu du beau monde. Environ 150 personnes sont passées prendre du bon temps. Quel plaisir ça a été de voir se côtoyer jeunes et moins jeunes, hippies et chasseurs, élus et marginaux, festoyer sous ce beau soleil printanier, dans une ambiance conviviale et détendue, grâce au son du meilleur DJ du village j'ai nommé DJ Gordini et aux meilleurs diots du plateau, les diots de Lionel Carroz ! Le tout sans cluster, une vraie réussite.

Et depuis, le café associatif a ouvert ses portes les vendredis de 17H30 à 20H30. Tenu bénévolement par des "Z", vous avez pu y consommer des boissons ultra locales (jus, sirop et cookies du Tcho Paysis, sirop et tisanes du Sanglier Philosophe, bière de la Brasserie du Merle, de La Montagnarde ...) et vous régaler des saucissons et du fromage de Lionel, accompagnés du pain de St Jean d'Arvey. Rien de tel pour passer de bons moments.

Bon c'est vrai qu'après la trêve estivale, ça a été dur de s'y remettre compte tenu des obligations sanitaires, mais ça y est on est reparti, et c'est pas prêt de changer, car vous êtes nombreux à nous avoir soutenus (plus de 300 adhérents aujourd'hui) et on n'a pas envie de vous décevoir ! Car au-delà du café, la salle a aussi trouvé des activités proposées en semaine ! Des cours de yoga, un atelier méditation pleine présence, un stage de vannerie, de Reiki, un atelier autour des huiles essentielles, une rencontre autour de la parentalité, une braderie... bref, une multitude de choses, plus ou moins régulières mais qui ont animé notre beau village depuis l'ouverture de ce lieu. Si vous souhaitez en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à adhérer. Car, oui, pour participer, il faut souscrire à la cotisation annuelle pour la modique somme de 1 euro (ou plus si le cœur vous en dit !). Et évidemment on ne va pas s'arrêter là, et on vous concocte un beau programme pour 2022.

Sachez aussi que pour que le projet perdure, on a besoin de vous et de votre temps alors si vous avez envie de nous aider à tenir le bar par exemple, ou pour proposer une nouvelle activité, on est là pour en discuter, passez nous voir un de ces vendredis ou contactez nous thoirzaneries@gmail.com



Pour résumer, les Thoirzaneries en chiffres, ça donne :

Un collège composé de 9 familles instigatrices de ce projet.

300 adhérents en quelques mois

Une douzaine de bénévoles dits les "Z"

5 bénévoles "CoZ"

17 ouvertures du café associatif

78 activités régulières d'une heure à 1h30

5 activités à la ½ journée

5 activités à la journée

plus de 1 000 heures de réunions, préparations, communications soit près de 1 500 heures de bénévolat

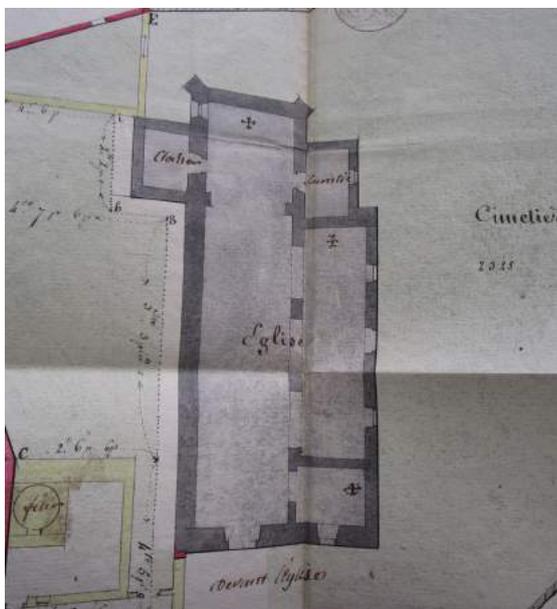
600 yeux qui pétillent de joie à l'idée de retourner dans ce lieu convivial et intergénérationnel !

L'église de Thoiry

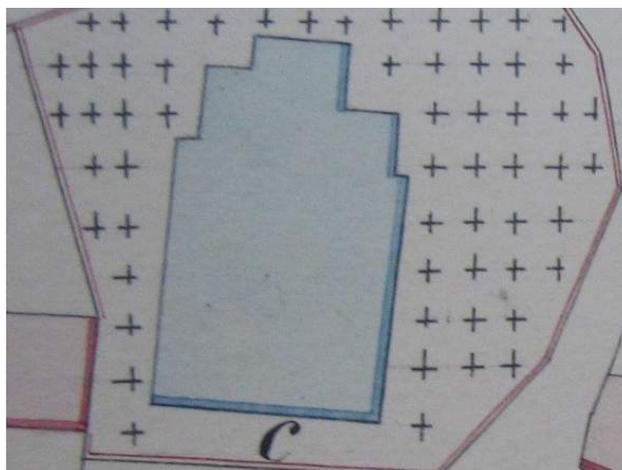
L'église est une propriété communale. Ce sont donc les habitants et le Conseil municipal qui ont dû assumer au cours des siècles la lourde charge de son entretien.

L'église de Thoiry est placée sous le vocable de l'Immaculée Conception de la très Saint Vierge dont la fête est le 8 décembre. Elle est très ancienne puisqu'elle servait au Prieuré de Chanoines réguliers de Saint Augustin établi à l'emplacement du parking de la mairie dès 1111. Cependant, les archives nous révèlent qu'elle était souvent en mauvais état, surtout parce qu'elle est bâtie à un endroit très humide et qu'elle est en partie enterrée.

Après la Révolution, qui paraît avoir été assez agitée à Thoiry puisqu'en 1792 le Curé Rey serait décédé après avoir été malmené par les révolutionnaires, des travaux y sont entrepris pour l'agrandir du côté de l'ancien prieuré qu'on va démolir. Ces travaux sont réalisés par le biais de corvées (c'est-à-dire qu'ils sont imposés aux habitants gratuitement). On en profite pour étendre le cimetière qui va ainsi entourer l'église alors qu'auparavant il ne la flanquait que du côté de la route. L'archevêque Mgr Bigex vient consacrer l'église en 1825. Grâce à ces travaux, sa superficie est passée de 349 m² à 420 m². Elle abrite désormais deux chapelles : une dédiée au Rosaire et l'autre à Saint Antoine de Padoue puisqu'en 1718, pour obtenir la pluie, la paroisse s'était placée sous la protection de ce Saint et avait pris l'engagement de faire chaque année une procession jusqu'à la Fougère où une chapelle devait être érigée en son honneur.



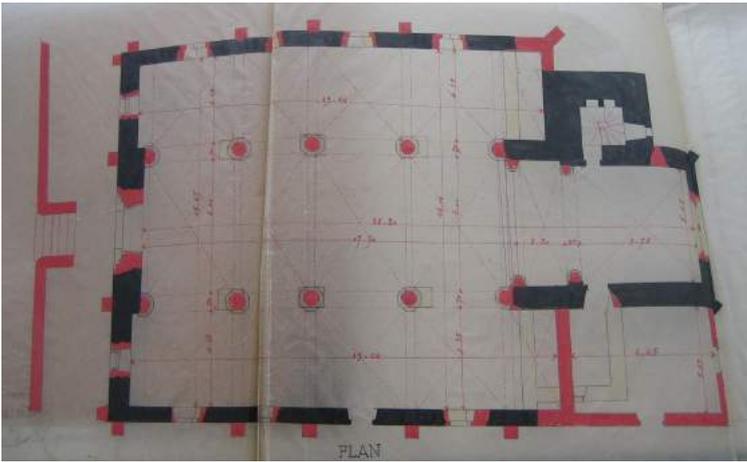
Plan de l'église au début du XIXe siècle avec projet d'extension du cimetière par Bernard Trivelly.
(Cliché Département de la Savoie, Archives départementales, 11FS 618)



L'église agrandie et le cimetière vers 1860.
(Cliché Département de la Savoie, Archives départementales, 2O 2867)

Mais vingt ans plus tard, la visite pastorale de 1846 signale déjà que ses murs sont sales, noircis par la poussière et l'humidité, que son plancher supérieur est en mauvais état (une partie du toit était en chaume) et qu'on a des craintes pour la solidité de son mur de façade... En 1872, son état est catastrophique : le plancher des combles menace de s'effondrer (car l'église n'est pas voûtée), le sol a disparu à plusieurs endroits, la toiture est si mauvaise que les couvreurs refusent de monter dessus, il pleut dans les nefs... En plus, elle est trop petite compte tenu du nombre d'habitants. Mais la commune est très endettée, notamment à cause du cimetière qu'elle vient de déplacer sur la route de Thorméroz. Le Conseil municipal hésite, trouvant trop cher un projet de reconstruction et pas suffisantes de simples réparations. De son côté, le Curé soutenu par l'archevêque souhaite une reconstruction totale.

Finalement, la commune va bénéficier d'un secours de l'Etat de 5 000 F et d'un legs de Bernard Provent de 2 400 F. Cependant, le projet dressé par l'architecte Revel est bien plus élevé : 25 200 F. Il monte à 26 950 F lorsque la commune exige des ardoises de Cevins et non de Maurienne. L'adjudication est faite à 31 000 F. Puis, alors que le chantier est lancé, le Conseil municipal demande à agrandir l'église sur l'avant et à créer un perron. Finalement, la facture s'établira à la fin des travaux, en octobre 1881, à 43 937 F. Pour les financer, la commune a été autorisée à vendre des bois communaux pour 46 911 F (avec lesquels elle doit aussi financer l'école de filles). Pour ce faire, elle va céder 252 parcelles, soit 101 hectares.



Plan des travaux réalisés par Joseph Samuel Revel en 1880. En noir les parties conservées, en rouge celles refaites ou ajoutées. (Cliché Département de la Savoie, Archives départementales, 2O 2870)

Les travaux conduits par l'architecte Joseph Samuel Revel et réalisés par l'entreprise Morel de Chambéry comprennent : **1)** au niveau du toit, la consolidation de la charpente, la construction d'une ferme supplémentaire au-dessus du clocher et la pose d'ardoises de Cevins - **2)** à l'intérieur, la création de voûtes en briques ou tuf au-dessus de la nef centrale et des bas-côtés, la réfection des piliers et du sol, l'aménagement de deux nouvelles chapelles, la reconstruction complète de la sacristie - **3)** à l'extérieur, la reprise des deux murs latéraux de la nef, la création de contreforts et l'ouverture de fenêtres plus grandes et plus espacées.

L'église a été agrandie par le prolongement des deux bas-côtés et l'installation d'une tribune sur toute la première travée de la nef.

Il existait dans l'église ancienne une chapelle dite du Saint Esprit fondée par le Curé des Chavannes au XVe siècle dans laquelle les familles nobles de Pavy, puis les Balland et finalement les Constantin de Moussy, qui ont acheté leurs biens en 1830, avaient le droit de se faire enterrer. Elle se situait à droite, près de l'ancienne entrée. Thérèse de Maistre, la sœur de Joseph et Xavier de Maistre statufiés devant l'entrée du château de Chambéry, y repose. La dernière sépulture noble semble avoir eu lieu en 1859. Les prêtres étaient aussi enterrés dans l'église.

L'église abrite une plaque colorée sur laquelle sont inscrits les 56 noms des morts de la Grande Guerre qu'on retrouve sur le monument communal. Plus tard, on y a ajouté les victimes de la 2e guerre mondiale et de la guerre d'Algérie.



La nef principale vue de l'entrée. (Cliché Monique Dacquin)



La chapelle de la Vierge. (Cliché Monique Dacquin)

Deux chapelles encadrent l'autel central, que la commune a eu beaucoup de mal à payer. A gauche la chapelle du Sacré Coeur, dévotion au cœur de Jésus-Christ. A droite la chapelle de la Vierge, patronne de la paroisse.

Le clocher est la partie la plus ancienne de l'église, du moins dans sa partie basse. On peut admirer l'épaisseur de ses murs. Il a connu deux périodes mouvementées : d'abord en 1618, lorsqu'il s'est effondré et que ni les religieux ni les habitants n'ont voulu payer sa réédification. Ils ont été condamnés à relever le clocher ensemble. Mais pour marquer leur désaccord, ils ont posé deux angles de pierre blanche dans le milieu du clocher, en hauteur côté nord nous précisent les archives. La mauvaise entente entre les religieux et les habitants est allée plusieurs fois jusqu'au procès. Puis à la Révolution, le clocher a été rasé à mi-hauteur, dans un souci d'égalité, comme beaucoup de clochers savoyards, sur ordre du conventionnel Albitte. La division est encore bien visible. La partie supérieure a été reconstruite à plusieurs reprises suite à des coups de vent ou à la foudre (par exemple en 1936).



La mitre et l'étole de Monseigneur Dépierre. (Cliché Monique Dacquin)



Monseigneur Dépierre, Evêque de Benda. (Collection privée)

Sur le mur du côté de l'ancien prieuré a été accrochée une vitrine dans laquelle se trouvent la mitre et l'étole de Jean-Marie Dépierre, évêque originaire de Thoiry et enterré dans la cathédrale de Saïgon. Né le 18 janvier 1855 dans une famille thoirzanne nombreuse, il a très vite montré, en dépit d'une santé fragile, de grandes facultés pour les études. A 16 ans, il décide de devenir prêtre. Après avoir été instruit par le curé de Puygros, il fréquente le petit séminaire de Saint-Pierre d'Albigny, puis le grand séminaire de Chambéry et entre en 1876 au Séminaire des Missions Etrangères. Ordonné prêtre en 1879, il part pour la Cochinchine occidentale. Nommé professeur au séminaire de Saïgon, il y enseigne la rhétorique, la philosophie et la théologie dogmatique. Le 12 avril 1895, il est élu évêque de Benda et vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale. Il est mort le 17 octobre 1898. Dans la vitrine sont visibles ses armes "*De gueules à la croix pattée d'argent, au chef cousu d'azur chargé du monogramme des Missions Etrangères d'or dans un rinceau du même*" et sa devise "*In cruce salus, in cruce vita*".



« Commune de Thoiry, calice et patène, objet mobilier inscrit au titre des Monuments historiques, arrêté préfectoral du 18 janvier 1994, référence PM73002871 / Conservation départementale des antiquités et objets d'art de la Savoie / Cliché Denis Rigault »
Argent et vermeil, maître orfèvre Garnier, après 1838

« Commune de Thoiry, ostensor-soleil, objet mobilier inscrit au titre des Monuments historiques, arrêté préfectoral du 18 janvier 1994, référence PM73002873 / Conservation départementale des antiquités et objets d'art de la Savoie / Cliché Denis Rigault »
Argent et vermeil, maître orfèvre François Désiré Froment, Paris, 1833-1853.



Les objets les plus précieux de l'église, un calice et un ostensor-soleil du XIXe siècle, ont été déposés en 1998 dans le trésor de la cathédrale de Chambéry. La cloche de 1749 classée Monument Historique semble avoir été refondue **après 1951. L'édifice conserve de splendides vitraux colorés représentant Saint François de Sales, le Sacré Coeur, Saint Hugues, Saint Joseph, la Vierge et Saint Dominique. On y voit aussi des tableaux des quatorze stations du chemin de croix ainsi qu'un grand crucifix (XVe siècle ?).**

L'église réalisée par l'architecte Revel a été scindée en deux à la fin des années 50 par l'architecte Jomain, pour des raisons de chauffage et de diminution du nombre de paroissiens. A cette occasion, la tribune a été supprimée. Depuis, elle se compose d'une chapelle d'entrée suivie de la partie de l'église conservée. L'édifice a été restauré dans les années 80.



En face de l'église, devant l'actuelle mairie, des fleurs sont plantées dans ce qui pourrait être les anciens fonds baptismaux de l'église. (Cliché Monique Dacquin)

Pour les amateurs de notre belle langue et de ses pièges

Toutes les formes sont présentes : français, argot, expressions populaires, homonymes, anagrammes, sens propres ou sens figurés, noms communs en apparence qui sont aussi des verbes conjugués.... (par LM)

Choisissez la bonne réponse dans la colonne de droite, puis reportez-la dans la colonne centrale			
	Définitions		Réponses en désordre
1	Plus on la repousse, plus elle revient		Mildiou
2	S'exprime en siamois ou en persan		Italien
3	Au début du moi		Monaco
4	Bruit de page		Furet
5	999		Bénin
6	Ramènera peut-être sa fraise		Repasseuse
7	Etat de Grâce		Lit
8	Héritage sans droit de succession		LM
9	Les œufs du chef		Atmosphère
10	Anodin s'il n'est pas africain		Naissance
11	Avec lui, Eve aurait pu manquer de tenue		Escarpolette
12	Législatrice		Rimmel
13	Une couche que l'on est bien forcé de partager		Ronflement
14	Dame de fer		Stolon
15	Court pour jouer avec les petits enfants		Biner
16	A généralement les deux pieds dans la même botte		Nom
17	Chiens fous		Nécessité
18	On y monte par la descente		Miaule
19	Casser la croûte sur les planches		Lentes
20	Fond souvent en larmes		Dingos

Toutes les définitions ci-dessus sont tirées des « mots croisés LACLOS » du supplément du Dauphiné Dimanche.

Solutions

20	Fond souvent en larmes	Rimmel	Les cosmétiques actuels sont peut-être moins sensibles aux émois des dames
19	Casser la croûte sur les planches	Biner	Il s'agit évidemment des planches de nos jardins
18	On y monte par la descente ...	Lit	Les lits d'aujourd'hui ne sont heureusement plus aussi hauts qu'autrefois
17	Chien fou	Dingo	Le dingo, ce beau chien australien, n'est sûrement pas dingot !
16	A généralement les deux pieds dans la même botte	Italien	Et comme nous, il a les (deux) pieds sur terre
15	Court pour jouer avec les petits enfants	Furet	Il court, il court le furet ... cette compagne n'est probablement plus chantée par nos têtes blondes
14	Dame de fer	Repasseuse	Margaret, la Dame de fer à laquelle on pense, repassait-elle ?
13	Une couche que l'on est bien forcé de partager	Atmosphère	Nous vivons dans l'une des couches de l'atmosphère et sommes très nom-breux à en profiter
12	Législatrice	Nécessité	Ne dit-on pas que nécessité fait loi ?
11	Avec lui, Eve aurait pu manquer de tenue	Mildiou	Eve n'avait pour toute parure qu'une feuille de vigne !
10	Anodin s'il n'est pas africain	Bénin	Il ne serait pas anodin, semble-t'il de se rendre dans la République africaine du Bénin
9	Les œufs du chef	Lentes	La tête, la tronche, la caboche, le citron, le chef, ...
8	Héritage sans droit de succession	Nom	Exception qui confirme la règle ?
7	Etat de Grâce	Monaco	Il y aura 30 ans cette année, que la Princesse nous a quittés
6	Ramènera peut-être sa fraise	Stolon	Le fraisier se reproduit grâce à ses stolons
5	999	LM	En chiffres romains : I = 1, M = mille et IM se lit 999 en chiffres arabes
4	Bruit de page	Ronflement	Page = lit en argot
3	Au début du moi	Naissance	
2	S'exprime en siamois ou en persan	Miaule	Nom, il n'y a pas de faute d'orthographe à moi
1	Plus on la repousse, plus elle revient	Escarpolette	Chantons, sur l'air de : Poussez, poussez, l'escarpolette

2021 : une année fraîche et humide !

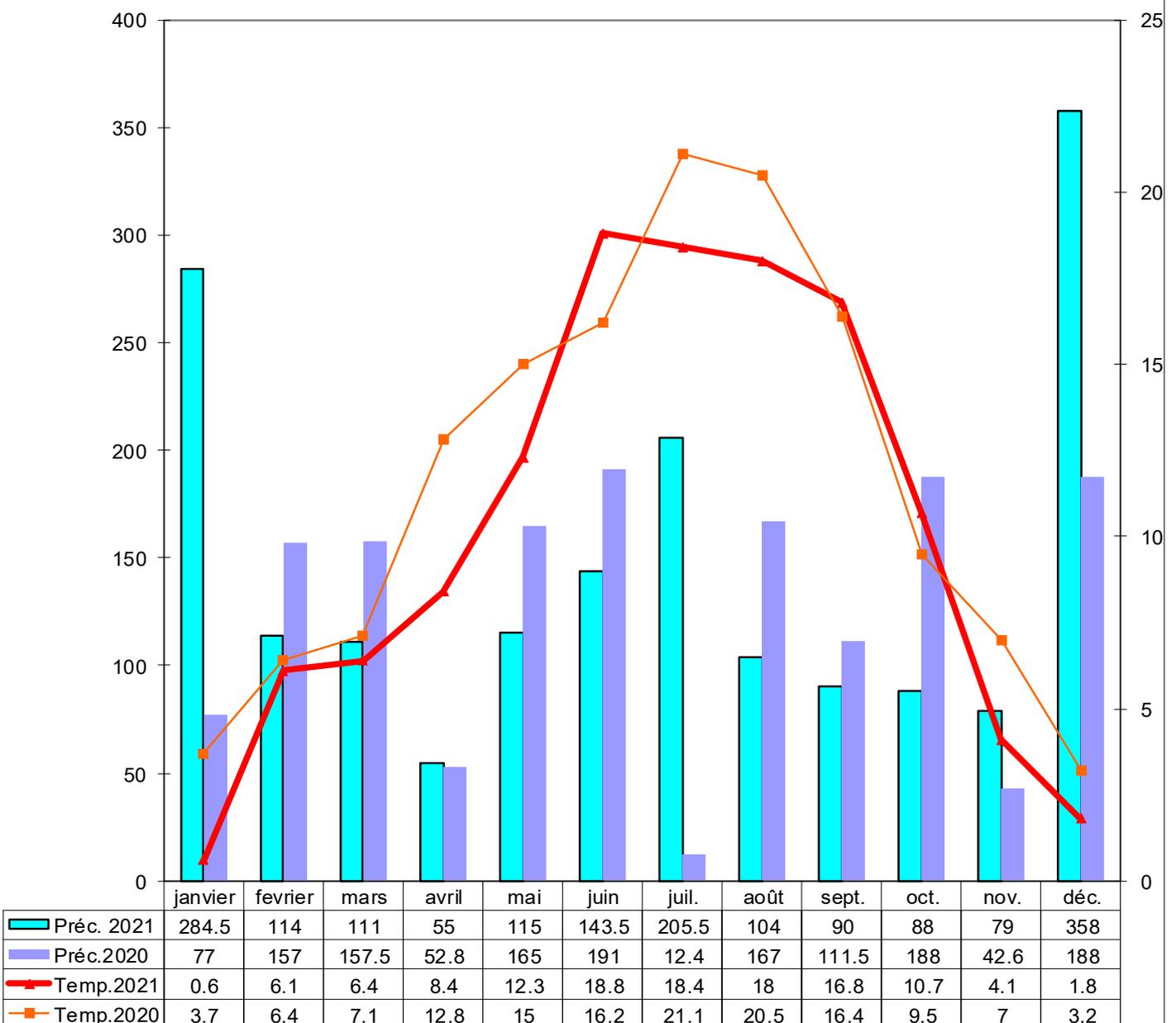
De l'humidité, avec des mois particulièrement arrosés : près de 300 mm en janvier, 350 mm dernièrement en décembre et, on se souvient de cet « été pourri », plus de 200 mm au mois de juillet.

De fait il a plus plu qu'en 2020 avec un total de précipitations de 1 748 mm contre 1 322mm.

De la fraîcheur avec une température moyenne sur l'année de 10.2 °C, bien plus fraîche qu'en 2020 (12.3 °C). Les températures sont en moyenne plus basses de 3 à 4 degrés comparées à celles de 2020, en particulier sur les mois de janvier, avril, et en été.

Le mois le plus chaud est le mois de juin avec 18.8°C en moyenne alors qu'en général chez nous ce sont les mois de juillet les plus chauds (moyenne de 19.6°C entre 2005 et 2017).

Températures et précipitations à Thoiry 2021



Du 1er janvier au 31 décembre 2021

Naissances

Eléna

Le 28 février 2021
Au foyer de Sophie VOIRON et
Nicolas BERNAT

Yaël

Le 8 mars 2021
Au foyer de Lucile BERREUR et
Jérémy GUILLOTEAU

Ambre

Le 15 mai 2021
Au foyer de Stéphanie MONTANA
et Julien VEILLE

Judith

Le 31 mai 2021
Au foyer de Clotilde LANOIS et Bo-
ris GOUDIN

Antonin

Le 3 septembre 2021
Au foyer de Cécile BOYER et Guil-
laume LE SAINT

Thelma

Le 28 décembre 2021
Au foyer de Antonine BERTHIER
et Jean-Baptiste LE MOUEL

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans.

Décès

Raymonde MOLLARD
(épouse Callet)
Le 5 février 2021

Albert BLANC
Dit Bebert
Le 20 octobre 2021

Evan BAUD et Antoine BON
(décédés dans le crash de l'ulm au col des prés)
Le 18 juin 2021

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil Municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry dernièrement.
Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Numéros utiles

Mairie

Tél. : 04 79 28 40 89

Email : thoiry73@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-thoiry73.fr

Permanences du secrétariat :

Lundi : de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h

Mercredi : de 9 h à 11 h 30

Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Le Maire est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou reçoit sur rendez-vous

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

CENTRE ANTIPOISON (Lyon) : 04 72 11 69 11

Autres

Assistants maternelles

Corinne PONCET - Chef Lieu / Tél. : 06 64 68 41 63 ou 04 79 28 71 28

Correspondante au Dauphiné Libéré

Muriel LABARRERE - Email : mrl.labarrere@free.fr

Services des Eaux Grand Chambéry

Relations abonnés et urgences : 04 79 96 86 70

Service de Gestion des Déchets

Contacts pour les usagers : 0 800 881 007

(service et appel gratuits)

Heure d'ouverture : 8h30-12h / 13h30-17h30

Déchetterie de Saint-Alban-Leyse

Tél. : 0 800 881 007

Horaires d'ouverture :

- En hiver (du 1er octobre au 31 mars) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- En été (du 1er avril au 30 septembre) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- Les dimanches et jours fériés : de 8 h 30 à 12 h
- Fermetures exceptionnelles : 25 décembre - 1er janvier et 1er mai

SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leyse)

Service enfance / jeunesse : 04 79 70 76 01

Adresse : 120 Avenue de la Mairie - 73232 Saint-Alban-Leyse cedex

Services publics

Ecole

Tél. : 04 79 28 46 05

Garderie et restaurant scolaire

Garderie : 04 79 28 46 05

Restaurant scolaire : 04 79 44 26 85

Réservation des services périscolaire via le site :

<https://portail.berger-levrault.fr/22252/accueil>

La Poste

Dans les locaux de la Mairie et suivant les mêmes horaires d'ouverture

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 15 à 18 h 30

Jeudi : de 16 h 15 à 18 h 15

Personnes âgées

ADMR (Association du service à domicile)

Secrétariat : Maison de l'Environnement et de la Qualité de de la Vie à Saint-Jean-d'Arvey / Tél. : 04 79 28 43 44

www.admr-savoie.fr

Gites communaux - Location de salles

Gites communaux

Site internet : <https://www.gites-de-france-savoie.com/>

Disponibilité et réservation au 04 58 14 12 12

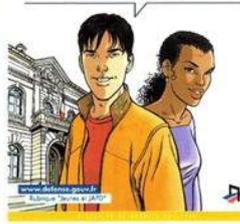
Location Salle des Fêtes / Salle des Associations

(demande à faire 15 jours avant la date de votre événement)

S'adresser à la Mairie ou via l'email suivant :

salleslocationthoiry@orange.fr

O
B
J
E
C
T
I
F
I
C
I
T
O
Y
E
N



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales